CTSD DU 12 MARS 2021
Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La dotation pour la rentrée 2021 affiche encore et toujours une augmentation des HSA au détriment des HP.

Le SNALC dénonce cette augmentation qui maintient artificiellement des postes.

Désormais, c'est 10% d'HSA voire plus dans certains établissements que les professeurs sont contraints d'absorber. Nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas ces HSA et pourtant ils n'ont pas le choix. Les deux premières heures sont obligatoires.

Leur EDT a donc augmenté de facto et ce, sans qu'ils puissent refuser. Les autres heures, souvent deux voire trois heures supplémentaires ou plus leur sont proposées pour éviter la suppression des dédoublements nécessaires en sciences ou en langues vivantes par exemples ou pour éviter un BMP qui ne pourrait pas être pourvu à la rentrée. Voilà un chantage qui encore les oblige à effectuer ces HSA.

De plus, l'augmentation de ces heures dégrade les conditions de travail des professeurs qui sont de plus en plus sur des postes à complément de service sur deux voire trois établissements : impossible pour eux alors de s'investir dans les équipes pédagogiques, dans les projets disciplinaires ou fédérateurs.

Cette augmentation des HSA va aussi toucher l'organisation pédagogique des établissements et ce sont bien les EDT des élèves qui vont en pâtir. Là où deux professeurs pouvaient travailler en même temps, il n'y aura plus qu'un professeur faisant ses HSA.

Cela impose aussi une hausse du nombre d'élèves par classe, les dédoublements vont être remis en question et par la même le suivi personnalisé des élèves. Si cette situation est délétère donc pour le travail des professeurs, elle

l'est d'autant plus pour les élèves. Une dégradation qui touche ces derniers qui sont au cœur de notre enseignement.

Et non, **les HSA ne sont pas une revalorisation du salaire des professeurs**. C'est une obligation à travailler plus.

À quand une vraie revalorisation par la fin du gel du point d'indice ? Oui, les HSA suppriment des postes pérennes de professeurs : **1800 postes supprimés au niveau national** que le ministère remplace par des HSA sans que le ratio ne soit, d'ailleurs, respecté.

Le SNALC continue à dénoncer la mise en place des PIAL sans véritable concertation des acteurs concernés. Cette gestion est bien un management à la carte au détriment du travail des AESH et des élèves, au détriment du lien humain dont ont besoin ces élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette organisation à la logique économique engendre des difficultés de fonctionnement. **Des AESH à la rémunération déjà très faible** se voient **contraints** de travailler sur trois voire plus d'établissement dans la même semaine. Ils ne doivent non plus **aider deux ou trois élèves mais bien jusqu'à dix élèves.** Dans une volonté d'école inclusive, chère à tous, voilà une organisation qui détériore la prise en charge de ces élèves. **À quand une véritable revalorisation salariale pour nos AESH dont la présence nécessaire auprès de ces élèves est avérée ?** À quand une organisation humaine et pédagogique qui permet un suivi pédagogique de qualité pour ces élèves ?

Le SNALC dénonce encore la multiplication des postes spécifiques qui, soumis au regard très souvent subjectif du supérieur hiérarchique fait fi bien souvent des compétences objectives et réelles d'enseignants à qui ces postes devraient être attribués.

Le SNALC 66

snalc
de l' école au supérieur